

PÉTITION

DU CITOYEN

CLARET DE FLEURIEU,

Détenu dans la maison d'arrêt de la section des Piques,

POUR OBTENIR SON ÉLARGISSEMENT(1).

(6 vendémiaire an III, de la république française, une et indivisible).

Le citoyen Fleurieu est entré dans la carrière des sciences dans un âge où la plupart des hommes ignorent encore de quelle utilité elles peuvent être pour la patrie. Nommé à l'âge de seize ans garde de la marine, à peine eut-il assisté quelques mois aux écoles destinées pour ces jeunes gens que le

(1) On lit, en marge de cette pièce autographe l'apostille, suivante :

« Arrêté le 22 vendémiaire qu'il sera écrit au comité de sûreté générale pour prendre connaissance de l'affaire du citoyen Fleurieu et le mettre en réquisition, s'il y a lieu. N° 4945. »

Dans ce Mémoire, Charles-Pierre Claret Fleurieu se justifie en établissant ses états de service, en énumérant ses campagnes, ses découvertes géographiques et astronomiques et les travaux par lesquels il a servi la nation. C'est presque une autobiographie. Charles-Pierre Claret de Fleurieu était né le 2 juillet 1738, il mourut le 17 août 1810.